



Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS 2014 - Insee. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés.



PART IMPORTANTE DE SALARIÉS À TEMPS COMPLET

Plus de la moitié des salariés de la branche travaillent à temps complet.



REPLI DE L'EMPLOI À TEMPS PARTIEL

Le taux de salariés à temps partiel diminue de manière importante sur la période.



PEU DE DIFFÉRENCIATION SUR LES EMPLOIS À TEMPS PARTIEL

Les femmes sont un peu moins souvent à temps partiel que les hommes.

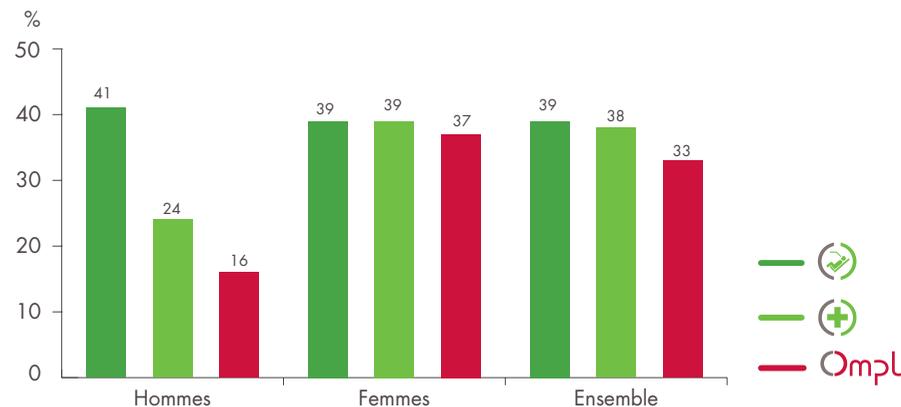
Répartition des salariés par durée du temps de travail (en %)

Durée du temps de travail			Ompl
Temps complet	60,56	62,32	66,92
Temps partiel	39,44	37,68	33,08
Ensemble	100	100	100

Évolution du taux de salariés à temps partiel



Taux de salariés à temps partiel par genre



Secteur santé

Branche professionnelle

Cabinets dentaires



PROGRESSION DU TEMPS PARTIEL AVEC L'ÂGE

Dans la branche, le travail à temps partiel concerne la moitié des salariés de plus de 50 ans, un taux supérieur de 18 points à celui des salariés de moins de 35 ans.



OUVRIERS PLUS SOUVENT À TEMPS PARTIEL

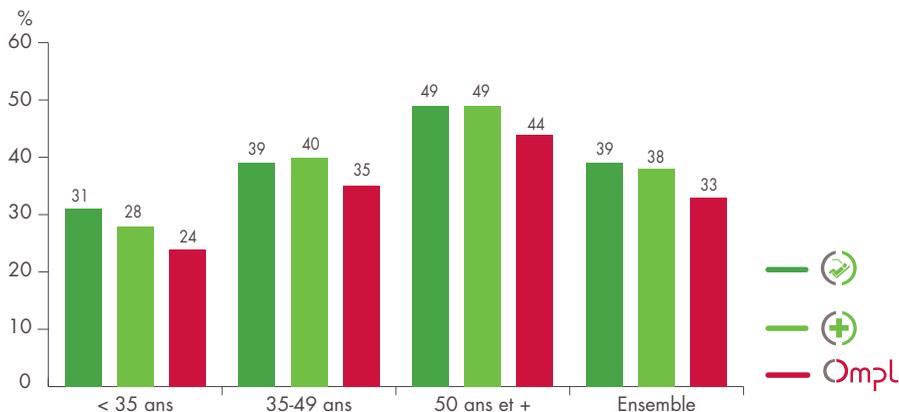
Le temps partiel est plus développé chez les ouvriers. Il est plus faible dans les autres catégories sociales et notamment chez les professions intermédiaires.



SPÉCIFICITÉS RÉGIONALES

La part de CDD au sein de la branche varie fortement d'une région à l'autre. Il est maximal pour les Pays de la Loire (45 %) et atteint un minimum pour l'Île-de-France (30 %).

Taux de salariés à temps partiel par tranche d'âge



Taux de salariés à temps partiel par catégorie sociale (en %)

Catégories sociales	Dark Green (%)	Light Green (%)	Ompl (%)
Cadres	52,18	43,44	32,49
Professions intermédiaires	31,66	31,33	26,94
Employés	35,86	36,11	33,20
Ouvriers	89,57	66,78	60,34
Moyenne	39,44	37,68	33,08

Taux de salariés à temps partiel par région (en %)

Régions	Dark Green (%)	Light Green (%)	Ompl (%)
Auvergne-Rhône-Alpes	42,47	42,15	36,89
Bourgogne-Franche-Comté	42,02	40,63	37,31
Bretagne	41,75	38,70	34,05
Centre-Val de Loire	32,63	34,85	31,62
Corse	43,62	30,36	28,33
DOM	32,59	25,61	23,85
Grand Est	41,89	40,29	36,59
Hauts-de-France	43,19	40,69	36,41
Île-de-France	30,48	32,52	26
Normandie	38,33	38,10	34,57
Nouvelle-Aquitaine	40,85	36,12	32,93
Occitanie	43,76	39,52	36,35
Pays de la Loire	45,10	39,63	35,16
Provence-Alpes-Côte d'Azur	40,79	37	34,23
Ensemble	39,44	37,68	33,08